

MANDEMENT

*Pour l'Etablissement des Conférences Ecclésiastiques
dans le Diocèse des Trois-Rivières.*

—000—

THOMAS COOKE,

*Par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège
Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc. etc.*

—(0)—

Si quelque chose a pu adoucir l'amertume dont notre cœur a été inondé, lorsque le Chef de l'Eglise nous a confié le soin du nouveau Diocèse des Trois-Rivières; si quelque considération a été capable d'alléger le fardeau dont nous fûmes alors chargé, ça été la connaissance personnelle que nous avons acquise, par plus de quinze ans de résidence dans ce district, de la régularité, de la piété et du zèle du clergé qui devait partager nos travaux et cultiver avec nous cette partie de la vigne du Seigneur qui nous est échue en partage. Nous avons cru qu'en travaillant de concert, nous pourrions, avec le secours de la grâce, répondre à la vocation Divine, assurer notre salut et celui de nos ouailles; cette espérance a soutenu notre courage dans les peines et dans les travaux qui accompagnent toujours l'exercice du Saint Ministère